

Parlons de Data

Privacy

AU BRÉSIL



ANPD – L’Autorité brésilienne publique son Agenda réglementaire 2021-2022

Compte tenu du silence prolongé de l’autorité brésilienne depuis sa création et la promulgation de la loi du 18 septembre 2020, la publication de cet agenda nous donne un premier aperçu de ses priorités sur les différents sujets.

▶ De janvier 2021 à juillet 2022 :

- Règlement intérieur et statut de l’ANPD,
- Planning stratégique de l’ANPD,
- Résolution sur les Initiatives pour les Petites et Moyennes Entreprises, ainsi que pour les particuliers,
- Résolution sur les pénalités administratives,
- Résolution sur la communication d’incidents et les délais, et
- Résolution sur le référentiel pour les analyses d’impact (AIPD).

▶ De janvier 2022 à décembre 2023 :

- Résolution sur le Rôle du DPO, et
- Résolution sur les transferts internationaux de données.

De janvier 2022 à juillet 2024 :

- ▶ • Résolution sur les droits des personnes concernées.

De juillet 2022 à décembre 2024 :

- Guide de bonnes pratiques sur les bases légales de traitement des données.

L’agenda prévoit des rapports semestriels pour le suivi des initiatives réglementaires, avec une disposition expresse permettant d’ajuster le calendrier fixé dans le rapport en fin 2021. En outre, le Président de l’ANPD peut également modifier les dates et les objectifs présentés ci-dessus via une résolution de son Conseil directeur. En ce sens, même si on a des attentes dans le métier de la protection des données au Brésil, l’avenir demeure incertain et nous serons attentifs aux prochaines étapes.

Créée officiellement en novembre 2020, l’autorité brésilienne est actuellement en phase de structuration, avec la mise en place de sa direction et de son personnel. Elle a déjà commencé à remplir sa fonction de fournisseur d’informations et ceux qui souhaitent obtenir dès à présent des éléments de base sur l’agence peuvent consulter la nouvelle section FAQ de son site Internet. Notons toutefois que ce n’est qu’à partir d’août 2021 que l’ANPD commencera à appliquer des sanctions administratives en cas de non-respect de la LGPD (loi brésilienne sur la protection des données).

Une fuite de données historique au Brésil : 220 millions de personnes touchées, soit plus que la population du pays

En janvier 2021, le Brésil a connu ce qui pourrait être sa plus grande fuite de données, concernant les données de plus de 220 millions de personnes et 40 millions d'entreprises. Le montant de données détournées est au-dessus du total d'habitants du Brésil.

La fuite aurait exposé les numéros d'identification personnels (CPF), les dates de naissance et les noms et prénoms de la quasi-totalité de la population brésilienne, mais aussi les adresses, photos d'identité, profil de crédit, revenus et autres informations financières, la déclaration d'impôt sur le revenu des particuliers, les abonnements aux services téléphoniques, les informations sur la scolarité, les paiements des cotisations sociales, des données relatives aux fonctionnaires et des informations LinkedIn.

À ce stade, nous ne savons toujours pas qui est responsable de la fuite. Les agences de protection des consommateurs, comme Procon et Senacon, sont déjà intervenues et demandent des précisions à Serasa Experian (une société fournissant des services d'information et de données), qui a assuré que la fuite ne provenait pas de ses bases. Le Barreau Brésilien (L'Ordre des Avocats du Brésil - OAB) a par ailleurs demandé à l'ANPD de réaliser une enquête et de se prononcer sur ces événements, ce qu'elle n'a pas encore fait.

Rappelons que Serasa Experian a été mis en cause dans un certain nombre d'incidents récents pour la commercialisation présumée de données personnelles. Lors du premier d'entre eux, un tribunal à Brasilia leur a ordonné de cesser de vendre

des données personnelles de consommateurs, sous peine d'une amende journalière.

Dans cette affaire, le procureur a fait valoir que les activités de cette société enfreignent la LGPD (loi brésilienne sur la protection des données). Il leur est reproché de vendre des informations de profil personnel (y compris sous forme de forfait, à partir de 1 BRL par individu) à des entreprises désireuses de prospecter de nouveaux clients. Elle serait ainsi impliquée dans le commerce des données personnelles de plus de 150 millions de Brésiliens, comme le nom, le numéro d'identification personnel (CPF), le numéro de téléphone, la localisation, le profil financier, le pouvoir d'achat et la classe sociale.

Le procureur qui a intenté le procès estime que ces pratiques enfreignent également d'autres lois, telles que le Code Civil brésilien, le Code de la Consommation et le Cadre des droits civils de l'Internet au Brésil.

Il est clair qu'en pratique le pouvoir judiciaire brésilien est d'ores et déjà confronté à un chevauchement important entre les questions de protection des données et de la vie privée, la protection des consommateurs et le droit du travail, ainsi que d'autres sujets considérés comme relevant de l'intérêt public. À ce jour, cependant, les procès de ce type ont eu des résultats mitigés, contribuant à entretenir un flou juridique et renforçant le besoin de normes plus claires en matière de protection des données et de la vie privée.

La Cour Suprême de Justice, le Tribunal Supérieur Electoral et le ministère de la Santé du Brésil ont tous été victimes de fuites de données personnelles en 2020

En novembre dernier, la Cour Suprême de Justice brésilienne (STJ) a été la cible d'une attaque présumée par un rançongiciel, entraînant l'interruption de plusieurs procès et la suspension des délais de procédure à la suite de l'invasion de ses systèmes informatiques par des hackers.

On soupçonne que les programmes malveillants utilisés sont les mêmes que ceux déjà employés dans plusieurs attaques ciblant des gouvernements et des organisations à travers le monde, pour rendre inaccessibles de grandes quantités de données et demander une rançon contre leur déverrouillage, en menaçant dans le cas contraire de divulguer ces données.

Il s'agit d'un des plus graves incidents du genre survenus à ce jour au Brésil ; il aurait affecté jusqu'à 12 000 procès en cours. La grande préoccupation est que le matériel exposé ait déjà été copié par les hackers et soit sous leur contrôle. Cette affaire montre la vulnérabilité des systèmes publics au Brésil en termes de protection des données et l'urgence de l'adoption de mesures par toute autorité publique, afin d'éviter de tels incidents à l'avenir.

Lors des élections municipales de novembre 2020, des hackers s'en sont

également pris au système informatique du Tribunal Supérieur Electoral brésilien, provoquant la fuite d'importantes données privées. Selon les médias locaux, ils ont commis les crimes d'invasion de dispositif informatique et d'association de malfaiteurs, tels que définis dans le Code Pénal brésilien, à côté d'autres délits déterminés par la loi électorale brésilienne. Une opération internationale a déjà permis d'arrêter plusieurs hackers brésiliens et portugais.

Toujours en 2020, l'invasion des sites Internet du ministère de la Santé a perturbé la publication de données sur la Covid-19 et a été attribuée au même groupe de hackers. Des informations personnelles de patients avec un diagnostic de Covid-19 confirmé ou non ont été mises à disposition sur le Web pendant près d'un mois après la divulgation de mots de passe du ministère de la Santé sur une plateforme ouverte. Ces mots de passe permettaient d'accéder à des données telles que les numéros d'identification personnels (CPF), les adresses, les numéros de téléphone et le détail des maladies préexistantes d'au moins 16 millions de personnes dans tout le pays, y compris du président Jair Bolsonaro et d'autres membres du gouvernement.

Les modifications de la politique de confidentialité des big techs examinées de près au Brésil

Après avoir rencontré des problèmes similaires à travers le monde au sujet de sa nouvelle politique de confidentialité, WhatsApp fait aujourd'hui face à des questions difficiles au Brésil à l'égard de la conformité à la LGPD (la loi brésilienne sur la protection des données).

La nouvelle politique permet à l'entreprise de partager des données personnelles clés avec sa maison-mère Facebook (par exemple, les numéros de téléphone et d'autres données enregistrées sur le compte de l'utilisateur, des informations sur le type de téléphone mobile employé, des détails sur les modes d'utilisation de l'outil, des photos des utilisateurs et leurs métadonnées).

Cette nouvelle politique, qui devait entrer en vigueur le 8 février, est obligatoire pour les utilisateurs souhaitant continuer à utiliser l'application. Il a été récemment signalé que Facebook a reçu un avis du Procon-SP (l'agence de l'État de São Paulo chargée des questions de protection des consommateurs) lui demandant plus d'éléments sur les bases juridiques du partage de ces données dans le cadre de la LGPD, ainsi que d'expliquer les raisons pour lesquelles l'entreprise traiterait différemment ses clients dans d'autres régions du monde.

L'affaire met en évidence les liens étroits entre protection des données et droits du consommateur au Brésil. Les autorités brésiliennes de protection des consommateurs fonctionnent indépendamment des pouvoirs conférés à l'Autorité brésilienne de protection des données (ANPD). A l'heure actuelle, elles jouent ainsi un rôle moteur important pour inciter les entreprises brésiliennes à passer à l'action et à respecter la protection des données, en infligeant des sanctions, indépendamment du fait que, pour sa part, l'ANPD n'émettra de sanctions administratives qu'à compter d'août 2021.



Pour approfondir la discussion sur ces sujets, merci de prendre contact avec notre équipe de Technologie, Cybersécurité et Protection des données.

NOTRE ÉQUIPE



THAMILLA TALARICO
thamilla.talarico@daniel-ip.com



NURIA LÓPEZ
nuria.lopez@daniel-ip.com



ANDRÉ OLIVEIRA
andre.oliveira@daniel-ip.com



RENATO MALAFAIA
renato.malafaia@daniel-ip.com

NOTRE ÉQUIPE



TOMAZ MIRANDA
tomaz.miranda@daniel-ip.com



VITOR SALDANHA
vitor.saldanha@daniel-ip.com



SOFIA MANDELERT
sofia.mandelert@daniel-ip.com

DANIEL

www.daniel-ip.com